



Actualités et Agenda SCPN

Le 10 janvier 2020

Cher(e)s collègues,

Nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année, pour vous, vos proches et vos collaborateurs. Elle démarre comme 2019 s'était clôturée, avec des polémiques et des attaques incessantes contre la police nationale, qui est plus que jamais sous le feu des projecteurs que certains veulent volontairement orienter sur un angle visant à vous attaquer et vous dénigrer. La malheureuse affaire de l'interpellation du livreur décédé en est une des illustrations, tout comme les images de la manifestation d'hier : même si certaines actions de police posent question, et nous devons y répondre, communiquer, nous justifier, la plupart de nos détracteurs ne dénoncent jamais l'origine des violences ni les causes du mal, et se servent toujours de séquences tronquées ou orientées pour faire leur travail de destruction. Vous devrez, tous, en toutes circonstances, faire preuve du plus grand discernement et de la plus grande attention pour ne pas céder aux provocations. Et en toutes circonstances, quand vous serez attaqués, mis en cause, vous saurez pouvoir compter sur nous. N'hésitez pas à nous contacter, et n'oubliez pas que nous avons contracté avec notre partenaire GMF une protection juridique, que nous envisageons par ailleurs d'étendre prochainement, mais nous vous en reparlerons.

Départ du DGPN

Le directeur général de la police nationale a fait savoir qu'il partait à la retraite, cette annonce par ailleurs un peu "précipitée" suscite de nombreux commentaires dans la presse. Nous tenons à saluer Eric Morvan, qui à la tête de la DGPN durant plus de deux années, a dû diriger une institution en souffrance et faire face à de nombreuses crises. Ce départ signifie donc qu'un nouveau DGPN va être très rapidement nommé, probablement dès mercredi prochain au conseil des ministres. Nous avons fait savoir il y a déjà longtemps que nous souhaitons ardemment la nomination d'un policier au sommet de l'institution. Celle-ci devra prendre son destin en main et mérite d'avoir un des siens à sa tête. C'est également une des clés de la réussite pour mener la réflexion sur les nécessités de réformes à conduire, pour nous moderniser, pour transformer la police nationale qui doit s'adapter aux nouvelles formes de délinquances, aux territoires, aux attentes des citoyens, mais également pour

permettre à ses personnels et aux commissaires de police de retrouver de la confiance et du sens.

Rencontres

Nous avons rencontré jeudi monsieur Christian Sainte, DRPJ Paris, au "Bastion". Nous avons pu échanger sur de nombreuses thématiques : livre blanc de la sécurité intérieure, place de la PP et plus particulièrement de la PJPP. Depuis de nombreuses semaines, après de nombreuses rencontres, nous sommes désormais convaincus que les travaux de réflexions, notamment ceux du Groupe 1, devront se poursuivre sur une phase d'approfondissement, afin de consolider une réflexion poussée sur les structures et l'avenir de la police nationale. Les travaux du groupe 1 ont mis en évidence des besoins de changements d'organisation et de structure, mais ils ont aussi permis de révéler des avis et des regards différents qui nécessitent d'élargir le panel des interlocuteurs afin de trouver un consensus nécessaire. Nous avons également évoqué les mutations à venir, celles et ceux d'entre vous qui sont concernés peuvent nous contacter, ou se rapprocher de Christophe Gradel ou Michel Faury, nos délégués PP et PPPJ.

Le DCSP a présenté, jeudi 9 décembre, le projet d'adaptation de l'organisation des services territoriaux de la sécurité publique en application des principes directeurs de la doctrine d'emploi et d'organisation du 28 décembre 2015. Cette adaptation doit intervenir à l'été 2020 avant le déploiement d'un certain nombre d'outils informatiques dont la MCI et SCRIBE. L'organisation des services territoriaux se base sur les trois principales missions dévolues à la sécurité publique, à savoir la voie publique, l'investigation et le renseignement. Cette approche par missions définit un cadre général d'organisation et de fonctionnement avec une recherche systématique de l'optimisation des moyens, une adéquation entre ressources humaines et besoins opérationnels tout en laissant des marges de manœuvres au plan local aux directeurs départementaux afin de tenir compte des spécificités rencontrées par certains services. "Une ossature normée, modulable en fonction de la taille et des spécificités locales, les DDSP et les CSP répondront à un double principe de structurations en filières et de raccourcissement de la chaîne hiérarchique". Cela conduit notamment à la simplification des organigrammes avec les appellations par exemple de Service de Voie Publique et d'Unités de Police Secours.

Bien sincèrement.

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général

David LE BARS

01 49 67 02 40/41

07 63 56 36 21

david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint

Pierrick AGOSTINI

01 49 67 02 43

06 69 91 83 33

pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :

www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire